

PROGRAMME DE **FORMATION**

VERSION: 31 JUILLET 2025 TAUX DE RÉUSSITE : 100% TAUX DE SATISFACTION: 95%

Ш

 $\vec{\Gamma}$

Ш

<u>.</u>

7

Ш

7

Ш

PUBLIC CONCERNÉ

INFIRMIERS

PREREQUIS

ÊTRE DIPLÔMÉE DE SA PROFESSION

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE VOUS INSCRIRE À CETTE FORMATION EN NOUS CONTACTANT DIRECTEMENT PAR:

- MAIL: CONTACT@ERUDITNOVATION.COM
- SITE INTERNET: FORMULAIRE CONTACT
- TÉLÉPHONE : 09 70 70 83 80

L'ACCÈS À LA FORMATION AURA LIEU 14 JOURS APRÈS LA DATE DE SIGNATURE DE VOTRE CONVENTION DE FORMATION

DURÉE

HEURES: 14H

ACCESSIBLE DE 24H À 1 MOIS SUR LA PLATEFORME 360 LEARNING

PROFIL FORMATEUR

INFIRMIER DIPLÔMÉ D'ÉTAT DU DE DIABÉTOLOGIE PRATIQUE DU EN THÉRAPIES COGNITIVES ET COMPORTEMENTALES DIPLÔME D'HYPNOSE ERIKSONIENNE ET THÉRAPIES BRÈVES



200€ HT*

PRISE EN CHARGE** O INDEMNISATION*

ERUDIT NOVATION

2) RUE DE COURCELLES 5)100 REIMS SIRCE DE COURCELLES STION REINS SIRE: 92026754900011 SITE: WWW.ERUDITNOVATION.COM CONTACT@ERUDITNOVATION.COM 07 45 89 24 98

LA IATROGÉNIE MÉDICAMENTEUSE

ORIENTATION FIF-PL: S05-011 - IATROGÉNIE MÉDICAMENTEUSE (SOUS RÉSERVE DE PUBLICATION PAR LE FIF-PL)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

CETTE FORMATION VISE À SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ AU RISQUE IATROGÈNE, C'EST-À-DIRE LES EFFETS INDÉSIRABLES OU ACCIDENTS RÉSULTANT DES INTERVENTIONS MÉDICALES. ELLE ABORDE QUATRE OBJECTIFS CLÉS:

DÉFINIR LE RISQUE IATROGÈNE : COMPRENDRE LES CONSÉQUENCES

DES ACTES MÉDICAUX SUR LA SANTÉ DES PATIENTS IDENTIFIER LA FRÉQUENCE, LES FACTEURS DE RISQUE ET LES CAUSES DES ACCIDENTS IATROGÈNES : RECONNAÎTRE LES PRINCIPAUX FACTEURS ET CAUSES D'INCIDENTS, COMME LES ERREURS MÉDI-CALES ET LES INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES. CONNAÎTRE LES OBLIGATIONS LÉGALES DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ : SE FAMILIARISER AVEC LES PROCÉDURES À SUIVRE EN CAS

D'ACCIDENT IATROGÈNE ET LES ORGANISMES À INFORMER. METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION À DOMICILE : AP-PLIQUER DES STRATÉGIES SPÉCIFIQUES POUR ÉVITER LES ACCIDENTS IATROGÈNES LORS DES SOINS À DOMICILE, EN FORMANT LES SOIGNANTS ET EN VÉRIFIANT LES TRAITEMENTS ET DISPOSITIFS MÉDICAUX.

CETTE FORMATION PERMET AUX PROFESSIONNELS DE MIEUX PRÉVENIR ET GÉRER LES RISQUES IATROGÈNES, EN PARTICULIER DANS LE CADRE DES SOINS À DOMICILE D'EXPRESSION ET DANS LEURS PRONOSTICS RESPECTIFS.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A L'ISSUE DE LA FORMATION. LES APPRENANTS SERONT CAPABLES

- DÉFINIR LE RISQUE IATROGÈNE
- IDENTIFIER LA FRÉQUENCE, LES FACTEURS DE RISQUE ET LES CAUSES PRNCIPALES D'ACCIDENTS IATROGÈNES
- CONNAÎTRE LES ORGANISMES ET LES OBLIGATIONS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ CONFRONTÉS AUX ACCIDENTS **IATROGÈNES**
- METTRE EN OEUVRE UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION DU RISQUE IATROGÈNE À DOMICILE

•MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- VIDÉOS
- POWER POINT
- ANNEXES
- FORUM DE DISCUSSION (AVEC LES FORMATEURS ET LES APPRENANTS DE LA MÊME SESSION)

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- QCM PRÉ-TEST ET POST-TEST
- QCM
- VRAI / FAUX
- O CAS CLINIQUE
- **AUDIT CLINIQUE TEXTE A TROU**
- CHOIX UNIQUE
- QUESTION ORDONNÉE
- O ASSOCIATION

FORMAT

- O EPP: EVALUATION DES PRATIQUES
 - **PROFESSIONNELLES**
- **GESTION DES RISQUES** O PROGRAMME INTÉGRÉ
- FORMATION CONTINUE
- O PRÉSENTIEL
- E-LEARNING
- O CLASSE VIRTUELLE
- O MIXTE

NOS FORMATIONS PEUVENT ÊTRE ADAPTÉES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP NOTE RÉFÉRENT HANDICAP EST À VOTRE DISPOSITION POUR ÉCHANGER EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ SUR VOTRE PROJET DE FORMATION ET POUR METTRE EN PLACE LES ÉVENTUELS AMÉNAGEMENTS SPÉ FIQUES À PRÉVOIR.

FROUES A PREVOIR.
CONTACTEZ NOTRE RÉFÉRENT HANDICAP MR RAULET DUPONT DIMITRI, À L'ADRESSE SUIVANTE CONTACT@
ERUDITNOVATION.COM POUR CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE.

*PRIX NET DE TAXE, EXONÉRÉ DE TVA - ART. 261.4.4 A DU CGI **DANS LA LIMITE DE VOS CRÉDITS DISPONIBLES ANNUEL (VOIR FIFPL.FR) SI PLUS DE DISPONIBILITÉ, LE FINANCEMENT SE FERA PERSONNELLEMENT PAR LE BÉNÉFICIAIRE ***NON ÉLIGIBLE DANS LE CADRE DU FIF-PL

LA IATROGÉNIE MÉDICAMENTEUSE

DATES	LIEU
JANVIER	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 JANVIER AU 31 JANVIER	
FÉVRIER	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 20 FÉVRIER AU 28 FÉVRIER	
MARS	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 MARS AU 31 MARS	
AVRIL	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 20 AVRIL AU 30 AVRIL	
MAI	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 MAI AU 31 MAI	
NIOL	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 20 JUIN AU 30 JUIN	
JUILLET	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 JUILLET AU 31 JUILLET	
AOÛT	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 AOÛT AU 31 AOÛT	
SEPTEMBRE	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 20 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE	
OCTOBRE	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 OCTOBRE AU 31 OCTOBRE	
NOVEMBRE	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 20 NOVEMBRE AU 30 NOVEMBRE	
DÉCEMBRE	A DISTANCE
ACCÉSSIBILITÉ : DU 21 DÉCEMBRE AU 31 DÉCEMBRE	











